

Département du CALVADOS
Arrondissement de VIRE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de SOULEUVRE EN BOCAGE
Commune déléguée de Sainte Marie Laumont

Dossier n° PC 014 061 24 V0003
Date de dépôt : 19/06/2024 et Complété le 06/07/2024
Demandeur : EARL ESNAULT
Pour : CONSTRUCTION D'UNE STABULATION avec toiture en panneaux photovoltaïques et pose de panneaux photovoltaïques sur les deux toitures de deux bâtiments.
Adresse terrain : Le Brun- SAINTE MARIE LAUMONT- à SOULEUVRE EN BOCAGE (14350)
Référence cadastrale : 618ZK51
Superficie des terrains : 22 771,00 m ²

EARL ESNAULT
Représentée par Mr Benoit ESNAULT
Le Brun
SAINTE MARIE LAUMONT
14350 SOULEUVRE EN BOCAGE

L.A.R. n°

N/Réf : PC01406124V0003

Objet : Certificat de non-opposition à la demande de permis de construire

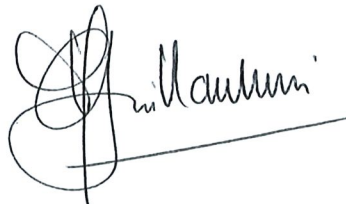
Madame,

Le Maire de la commune déléguée de SAINTE MARIE LAUMONT certifie que l'EARL ESNAULT représentée par Mr Benoit ESNAULT est titulaire d'une demande de permis de construire portant sur une construction d'une stabulation avec toiture en panneaux photovoltaïques et pose de panneaux photovoltaïques sur les deux toitures de deux bâtiments enregistrée sous le n° **PC 14061 24 V0003** et pour le projet ci-dessus référencé depuis le 06/10/2024.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du Code de l'Urbanisme.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à SOULEUVRE EN BOCAGE, le 9 octobre 2024
Le Maire délégué de SAINTE MARIE LAUMONT,


Marc GUILLAUMIN



Pour information : la CDPENAF doit donner un avis dans les prochaines semaines sur votre demande. En cas d'opposition, une procédure de retrait serait engagée par la commune.